



Comité Technique de la Gendarmerie Nationale du 7 novembre 2017

Déclaration liminaire

Monsieur le président, mesdames, messieurs,

Face aux attaques et à la stigmatisation systématique du gouvernement à l'encontre de ses fonctionnaires, le SNPC/FO vous fait part du désarroi des personnels civils de la gendarmerie. En effet, ce ne sont pas les mesures annoncées qui vont rassurer et permettre à nos collègues de mener leur mission de service public sereinement.

L'austérité est de mise. La hausse de la CSG, le rétablissement du jour de carence, les faibles taux d'avancement, le report des mesures PPCR..., toutes ces annonces marquent bien le peu de considération accordé par l'exécutif aux fonctionnaires.

Concernant les carrières, la mise en œuvre des éléments, programmée en 2018 de PPCR (transferts primes-points, attribution de points d'indice dans la grille) est repoussée au 1er janvier 2019. Comme le craignait FORCE OUVRIERE, qui avait refusé de ratifier le protocole PPCR, les engagements du précédent gouvernement étaient forcément fragiles et ne garantissaient en rien les maigres compensations du protocole.

Cependant, toutes les mesures négatives de PPCR se poursuivent. L'allongement des carrières, les suppressions des réductions de temps de service sont maintenus. De surcroît, la baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires sera majorée par l'augmentation des retenues pour pension. Que ceux qui se gargarisaient d'avoir signé ce protocole aillent maintenant expliquer tout cela aux personnels civils de la gendarmerie...

Dans ce contexte, les personnels civils de la gendarmerie réclament une meilleure reconnaissance et plus de considération de la part de leur ministre. Malheureusement, ce n'est pas la rencontre du 6 octobre dernier au ministère qui aura permis de les rassurer. L'annonce des faibles taux d'avancement, notamment pour la catégorie C, a jeté un froid parmi nos collègues. Pourtant, bon nombre d'agents de catégorie C occupent sur notre périmètre des postes à très fortes responsabilités qui, normalement, devraient être dévolus à des personnels de catégorie B. Comment expliquer à ces collègues que, malgré les milliers d'euros qu'ils font économiser chaque année à la gendarmerie, leur avancement ne progressera qu'au compte-gouttes. Pour le SNPC/FO cet état de fait est inacceptable !

Ce ne sont pas les points issus de la maigre enveloppe NBI, qui n'est d'ailleurs absolument pas garantie, qui suffiront. Nous constatons que beaucoup de nos collègues, noyés dans des sections ou cellules, sont affectés sur des postes avec de mauvais intitulés. De ce fait, alors qu'ils assurent d'importantes responsabilités, leurs compétences restent sous estimées et non éligibles à la NBI.

Le SNPC/FO demande un état des lieux des postes sous-dimensionnés et leur re-classification en catégorie B, avec la possibilité pour les agents qui les occupent de changer de corps par le biais d'un examen professionnel, à l'image du Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG). Cela ne représenterait alors qu'une juste reconnaissance du travail effectué. La gendarmerie a ses spécificités et il faudrait, enfin, que le ministère s'en soucie. Les personnels civils de la gendarmerie sont les laissés pour compte de ce ministère et il faut que cela cesse !!

A l'ordre du jour de ce comité technique, il est question de l'externalisation des cercles mixtes de Rosny-sous-Bois et de Beynes. Le SNPC/FO rappelle qu'il est fermement opposé à toute externalisation. S'agissant du cercle de Rosny, le SNPC/FO condamne la méthode employée : un projet déjà ficelé et entériné, sans discussion préalable avec les partenaires sociaux, constitue une dérive inadmissible et irrespectueuse. Pourtant ce dossier, nous le connaissons parfaitement et nous pouvons être force de propositions. Nous sommes convaincus qu'une autre alternative doit être envisagée.

Avant de débiter ce comité technique, nous voulons obtenir du directeur général de la gendarmerie nationale l'assurance que, sur ce dossier, le processus d'externalisation est bien stoppé, et qu'une table ronde va être organisée comme nous l'avons demandé.

Merci pour votre écoute.